

Image not found or type unknown



Rupture de contrat d'un agent

Par **xmoef**, le **12/09/2014** à **17:34**

Bonjour,

j'ai dans mon équipe un agent commercial qui à contracté avec notre société il y deux ans.
Depuis cette date aucun chiffre d'affaire sur son secteur et donc aucune commission.
Comment dois je tourner ma lettre de rupture

Merci par avance